



Litige avec rue du commerce

Par **kikinou106**, le **20/03/2009** à **11:04**

Bonjour
J'ai commandé à rue du commerce .com un cadeau pour ma compagne.
Celui-ci est perdu par le livreur de rue du commerce, une enquête interne est en cours pour savoir où est mon colis.
J'ai décidé de payer en 3 fois.
Hors RDC m'a prélevé un premier tiers à la commande ce qui est normal. Mais RDM a prélevé le 2ème tiers alors que je n'ai pas le produit commandé.
On a-t-il le droit? Je ne refuse en aucun cas de payer. Mais payer alors que je n'ai pas le produit me semble abusif.
Ai-je un recours possible?
Leur service client en plus est assez autiste et se réfugie derrière la condition générale de vente qui stipule qu'il y a 21 jours ouvrés d'enquête. Ceux qui en sont satisfaits me paraissent normaux. Mais prendre l'argent alors que le matériel n'est pas livré!!! Ça non!
Dans l'attente d'une réponse cordialement
Yannick
<http://www.action-collective.com/rueducommerce-com/action-26.htm>

Par **RueDuCommerce**, le **20/03/2009** à **13:24**

Cher client,
Croyez bien que je regrette ce désagrément indépendant de notre volonté.
Merci de revenir vers moi par mail avec le numéro de votre commande afin que je vois où en est l'acheminement de votre colis auprès de notre transporteur, voici mon mail : qualite@rueducommerce.com
Cordialement,
Michael
Service Qualité
RueDuCommerce